M. Kenny Ronald PIERRE

Nise : Vivre mieux ses rêves ses visions Bible en main

(tome 3, avec images en couleur)

Les rêves et les visions, énigmes prophétiques de Dieu à l'adresse des hommes



ÉDITIONS GALAAD

Extrait du livre :

Nise : Vivre mieux ses rêves et ses visions, Bible en main

(tome 3, avec images en couleur)

Les rêves et les visions, énigmes prophétiques de Dieu à l'adresse des hommes

1ère édition collector : l'Amour des Cieux pour le salut du peuple chrétien

Kenny Ronald PIERRE

Table des matières

° 1 – Les rêves et visions sont des messages d'amour que Dieu nous adresse.....3
° 2 – Bases permettant de trouver les perles prophétiques destinées à interpréter les rêves et les visions.....27
° 3 – De souffrance et d'encre.....32

1 Les rêves et visions sont des messages d'amour que Dieu nous adresse

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais qu'un contraste frappant existe entre ce qui se fait en ce siècle concernant les rêves et les visions et ce qu'il en était dans les temps bibliques. Aujourd'hui, la majeure partie du peuple de Dieu se défie d'eux, le reste continue à croire en leur pérennité, mais n'a pas la capacité de les interpréter.

Ce faisant, une même réalité en ressort, les messages d'amour que le Seigneur nous donne, par ce biais, ne sont pas pris en compte.

A contrario, quand nous entrons dans la Bible, nous nous rendons compte que les rêves et les visions sont omniprésents dans la vie du peuple de Dieu. Les hommes ayant vécu dans ces temps leur attachaient une très grande importance et étaient habilités à les comprendre. Pour nous en rendre compte, lisons ce texte :

« Joseph fit un rêve et le raconta à ses frères, qui le détestèrent encore davantage. Il leur dit : écoutez ce rêve que j'ai fait, je vous prie ! Nous étions au milieu des champs à lier des gerbes ; soudain ma gerbe se dressa et se tint debout, et vos gerbes l'entourèrent et se prosternèrent devant elle.

Ses frères lui dirent : vas–tu donc être roi sur nous ? Vas–tu être notre maître ? *Et ils le détestèrent encore davantage à cause de ses rêves et de ses paroles. Il fit encore un autre rêve qu'il raconta à ses frères. Il dit : j'ai encore fait un rêve !*

Le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi. **Il le raconta à son père et à ses frères. Son père le rabroua ; il lui dit : que signifie ce rêve que tu as fait ?**

Devons–nous venir nous prosterner jusqu'à terre devant toi, moi, ta mère et tes frères ? *Ses frères éprouvèrent de la jalousie à son égard, mais son père garda le souvenir de cet incident ». [Genèse 37 versets 5-11, Nouvelle Bible Segond].*



Pour la petite histoire, l'agacement des frères de Joseph était compréhensible, car il était le *« chouchou »* de papa, celui qui, à l'époque, comptait le plus pour lui.

Rien d'étonnant à cela car il était le premier né de sa dulcinée, Rachel, pour qui Jacob, leur père, avait dû travailler *14 ans.*

Il en était devenu *« gaga »* de son Joseph adoré au point de lui offrir une tunique qui normalement revenait au premier né de sa fratrie, soit son fils avec Léa. C'est ce que nous découvrons dans le texte qui suit :

« Voici la postérité de Jacob. **Joseph, âgé de dix-sept ans, faisait paître le troupeau avec ses frères ;** *cet enfant était auprès des fils de Bilha et des fils de Zilpa, femmes de son père.*

Et Joseph rapportait à leur père leurs mauvais propos.

Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu dans sa vieillesse ; et il lui fit une tunique de plusieurs couleurs.

Ses frères virent que leur père l'aimait plus qu'eux tous, et ils le prirent en haine. Ils ne pouvaient lui parler avec amitié. » [Genèse 37 versets 1-4, Bible Louis Segond].



Nous apprenons aussi que *Sieur Joseph* était du genre fayot qui aimait cafter en racontant à son père, les mauvaises actions de ses frères.

Et, voilà que *« MONSIEUR, je me parade avec ma belle tunique »* a un rêve. Il le raconte, *fier comme un paon !*

Il ne s'attendait certainement pas à la réaction de ses frères qui furent, à n'en pas douter, ulcérés ; c'était la goutte d'eau qui faisait déborder le vase. On s'imagine sans peine qu'ils le mirent, lui le gamin de *17 ans*, à sa place. Des faits importants nous sont présentés dans ces lignes :

> *Remarquez la réaction des frères, puis du père de Joseph suite au récit de ces rêves, ils sont ulcérés.*
>
> *Pourtant, Joseph ne leur a pas donné l'explication de ces symboles qui, comme vous pouvez le constater, étaient cryptés.*
>
> *À aucun moment, il ne leur a dit textuellement qu'il se voit les dominer et les gouverner, mais il leur présente des images montrant dans le premier rêve une moisson, puis, dans le second, des astres.*

Ce texte nous présente la capacité des hommes ayant vécu dans les temps bibliques à interpréter leurs rêves et leurs visions.

Cette aptitude qu'ils avaient ne visait pas juste à les faire valoir, mais était destinée à les préserver. Cette réalité ressort particulièrement quand on étudie diligemment le texte biblique qui suit :

« Alors Hérode fit appeler en secret les mages ; il s'informa soigneusement auprès d'eux du moment où l'étoile était apparue, puis il les envoya à Bethléhem en disant : « Allez prendre des informations exactes sur le petit enfant. Quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aille moi aussi l'adorer. »

[…] Quand ils aperçurent l'étoile, ils furent remplis d'une très grande joie. Ils entrèrent dans la maison, virent le petit enfant avec Marie, sa mère, se prosternèrent et l'adorèrent. Ensuite, ils ouvrirent leurs trésors et lui offrirent en cadeau de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Puis, avertis dans un rêve de ne pas retourner vers Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin. Lorsqu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut dans un rêve à Joseph et dit :

« Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère, fuis en Égypte et restes-y jusqu'à ce que je te parle, car Hérode va rechercher le petit enfant pour le faire mourir. »

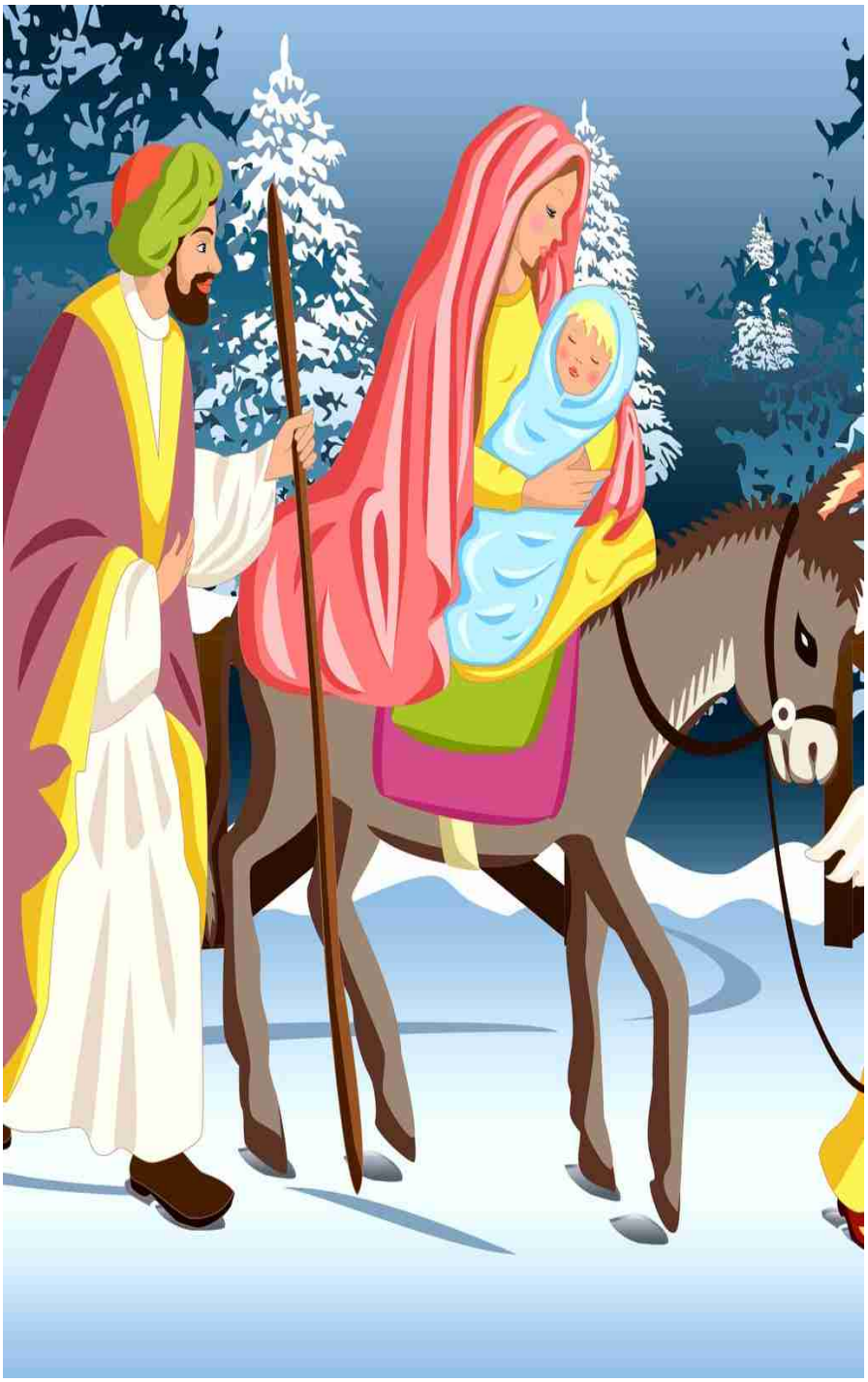
Joseph se leva, prit de nuit le petit enfant et sa mère et se retira en Égypte. Il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplisse ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète : J'ai appelé mon fils à sortir d'Égypte. […] **Après la mort d'Hérode, un ange du Seigneur apparut dans un rêve à Joseph, en Égypte, et dit : « Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère et va dans le pays d'Israël, car ceux qui en voulaient à la vie du petit enfant sont morts. »**

Joseph se leva, prit le petit enfant et sa mère et alla dans le pays d'Israël. Cependant, quand il apprit qu'Archélaüs régnait sur la Judée à la place de son père Hérode, il eut peur de s'y rendre.

Averti dans un rêve, il se retira dans le territoire de la Galilée et vint habiter dans une ville appelée Nazareth, afin que s'accomplisse ce que les prophètes avaient annoncé :

« Il sera appelé Nazaréen. » *[Matthieu 2 versets 7-8, 10-15, 19-23, Bible Segond 21].*





Nous découvrons ici comment par des rêves le Seigneur préserve son fils Jésus durant son enfance. Tout au long de ce texte, nous voyons comment au temps marqué – temps qui sauve des vies – le Tout-Puissant donne des instructions par ce biais.

Grâce à ces messages, les mages ainsi que Joseph ont pu faire des plans afin de protéger Jésus – qui, bien qu'étant un divin bébé, n'était qu'un frêle nourrisson – de la folie meurtrière du roi Hérode.

> *Ils avaient, par le biais de leurs rêves, deux coups d'avance sur lui !*

Celui qui reçoit un message en rêve ou en vision peut être en péril, mais grâce aux révélations déjà reçues de Dieu, il sait exactement ce qui se passera avant même que les événements se mettent en place. C'est ce que Joseph fit afin de sauver Jésus-Christ.

Pour que vous puissiez bien appréhender l'importance des révélations que Dieu nous fait en rêve et en vision, il vous faut prendre conscience de la portée de la non-exécution des plans que Dieu donne par ce biais. Prenons un exemple concret :

> **Imaginez que Joseph ou les mages n'aient pas obtempéré, eh bien, il n'y aurait point eu de salut ni pour eux ni pour nous, car Jésus-Christ aurait été un bébé martyr.**

Cette capacité permettant d'anticiper les événements, grâce aux rêves ou aux visions que nous recevons, est pour moi exceptionnelle.

Pour comprendre la puissance que Dieu donne par ce biais, je vous donne une image :

> *Imaginez que votre vie soit comme dans un film et que vous ayez le pouvoir de voir les choses avant qu'elles n'arrivent.*
>
> *De sorte que quand on vous tire dessus, vous voyez les balles venir, comme au ralenti, ce qui vous permet de les éviter.*
>
> *Il en est de même pour les coups de vos ennemis.*
>
> *Ce faisant, ce temps d'avance vous permet de contre-attaquer avant qu'ils n'aient fini leurs coups. Vous pouvez donc les terrasser sans qu'ils vous aient vu vous déplacer.*



Une telle réalité n'existe pas uniquement dans une scène de film, car je la retrouve présentée dans ce texte biblique :

« Mais si tous prophétisent, et qu'il survienne quelque non-croyant ou un homme du peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, les secrets de son cœur sont dévoilés, de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, et publiera que Dieu est réellement au milieu de vous. […]

Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent ; et si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise. Car vous pouvez tous prophétiser successivement, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés.

Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes ; car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix. [...] » [1 Corinthiens 14 versets 24-25, 29-33, Bible Louis Segond].

Dans ces versets, nous découvrons comment, par leur vigilance, les prophètes ont pu confondre leurs adversaires venus pour leur nuire. Avant que leurs ennemis n'aient eu le temps d'agir, ils savaient déjà ce qu'ils auraient tenté, ce faisant, ils ont pu les neutraliser bien en amont.

Ce qui leur donna l'ascendance sur leurs adversaires, ce sont les révélations que le Seigneur leur avait faites.

Voici ce que nous pouvons encore apprendre de ce type de révélation que le Seigneur donne aux prophètes :

« Le roi de Syrie était en guerre avec Israël, et, dans un conseil qu'il tint avec ses serviteurs, il dit : mon camp sera dans un tel lieu. Mais l'homme de Dieu fit dire au roi d'Israël :

Garde-toi de passer dans ce lieu, car les Syriens y descendent.

Et le roi d'Israël envoya des gens, pour s'y tenir en observation, vers le lieu que lui avait mentionné et signalé l'homme de Dieu.

Cela arriva non pas une fois ni deux fois. Le roi de Syrie en eut le cœur agité ; il appela ses serviteurs, et leur dit : **ne voulez-vous pas me déclarer lequel de nous est pour le roi d'Israël ?**

L'un de ses serviteurs répondit : personne ! Ô roi mon seigneur ; mais Élisée, le prophète, qui est en Israël, rapporte au roi d'Israël les paroles que tu prononces dans ta chambre à coucher. » *[2 Rois 6 versets 8-12, Bible Louis Segond].*



Avant que les ennemis du peuple de Dieu aient pu agir contre eux, le Seigneur les prévient par le biais de son ou ses prophète(s).

À me lire, cela semble certainement normal à la majeure partie d'entre vous, par contre, le moyen que Dieu utilise pour prévenir ses prophètes peut surprendre les non-initiés.

Voici ce qu'il en est : *« Il dit : écoutez mes paroles, je vous prie !*

S'il y a parmi vous un prophète du Seigneur, c'est dans une vision que je me ferai connaître à lui, c'est dans un rêve que je lui parlerai. *Il n'en est pas ainsi de Moïse, mon serviteur.*

Il est l'homme de confiance pour toute ma maison. **Je lui parle de vive voix, en vision, mais sans énigmes, et il contemple la forme même du Seigneur. […] »** *[Nombres 12 versets 6-8, Nouvelle Bible Segond].*

Les rêves et les visions sont donc le langage prophétique que Dieu utilise pour parler aux prophètes.

Ils ne sont pas les seuls à avoir cet insigne honneur, car le Seigneur utilise aussi ce langage pour parler au reste de l'humanité.

Voici ce qu'il en est : **« Dieu parle cependant, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et l'on n'y fait pas attention.**

Dans un rêve, dans une vision nocturne, *quand une torpeur tombe sur les hommes, quand ils sont endormis sur leur lit.*

Alors il informe les hommes et met le sceau à leur instruction, afin d'éloigner l'être humain de ses œuvres et de préserver de l'orgueil l'homme fort, afin de le protéger de la fosse, pour qu'il ne périsse pas par le javelot ». [Job 33 versets 14-18, Nouvelle Bible Segond].

Avant de poursuivre, je tiens juste à faire ressortir que les rêves sont des images que nous avons durant notre sommeil et qu'ils sont aussi appelées visions de la nuit.

À contrario, les visions, nous les avons en étant éveillés.

Certaines visions sont telles des images que l'on a en étant conscient, alors que d'autres nous viennent quand nous sommes en extase.



Nous découvrirons ces réalités dans : *[Apocalypse 1 versets 9-11], [Apocalypse 9 verset 17], [Actes 9 versets 3-6, 10-18, Bible Segond 21], [Matthieu 2 versets 13-23, Bible Segond 21], [Genèse 20 versets 1-7, Bible Segond 21], [Actes 16 versets 6-10].*

Poursuivons : *dans ce texte, nous venons de voir que le Seigneur nous parle au travers de nos rêves et de nos visions, mais par ignorance, nous ne cherchons pas à comprendre ce qu'il nous dit.*

Ce fait constitue une faiblesse et un grand danger pour nous !

Pour illustrer cette pensée, je vous prends une image concrète.

> *Imaginez que vous arriviez en Inde et alors que vous vous apprêtez à emprunter un petit couloir exigu, à l'autre bout, vous voyez un homme gesticulant et faisant des signes bizarres avec ses mains, il semble s'adresser à vous.*



Plus vous avancez vers lui et plus vous le voyez s'agiter, au point où il devient comme hystérique.

Ne le connaissant ni d'Adam ni d'Ève et étant seul dans un pays étranger, de peur que « l'hystérique de service » ne vous approche, vous gardez vos distances en demeurant debout à mi-chemin. Là, il devient comme fou !



Mais une violente douleur au niveau de votre talon détourne votre attention de lui et vous éclaire sur ses véritables motivations.

En un instant, en regardant à vos pieds, vous comprenez que cet homme est sourd et muet et qu'il vous prévenait en langage des signes qu'un serpent au venin mortel était tapi dans l'ombre sur votre parcours et qu'il était prêt à fondre sur vous.

N'ayant pas considéré ces gestes comme un langage, vous ne vous êtes pas rendu compte qu'ils étaient bien coordonnés, et cela, malgré son agitation, la finalité, vous voilà expirant sous le venin de la bête.

Comprendre ce que nous voyons en rêve ou en vision est vital et peut être une question de vie ou de mort.

La portée de ces révélations est manifeste dans *[Matthieu 2]*.

Dans ce texte déjà cité, nous avons pu voir comment, par l'intermédiaire de plusieurs rêves, le Seigneur guide Joseph loin de la fureur meurtrière du roi Hérode, préservant par la même la vie de Jésus-Christ, qui était encore qu'un nourrisson.

Ce fut aussi le cas pour les mages, à qui Dieu donna des directives afin de les guider. À l'instar de Joseph ou des mages, le Seigneur parle encore aux hommes afin de les diriger par des rêves et des visions.

Ce ne sont donc pas juste des images disparates, mais bien des messages cohérents que Dieu nous donne afin de nous guider. Nous avons vu dans le texte de *[Job 33 versets 14-18]*, toutes les applications qui peuvent découler des révélations que nous recevons en rêve ou en vision : *Confirmer une révélation déjà reçue, nous détourner de mauvaises voies où nous nous sommes égarés, afin de préserver nos vies.*

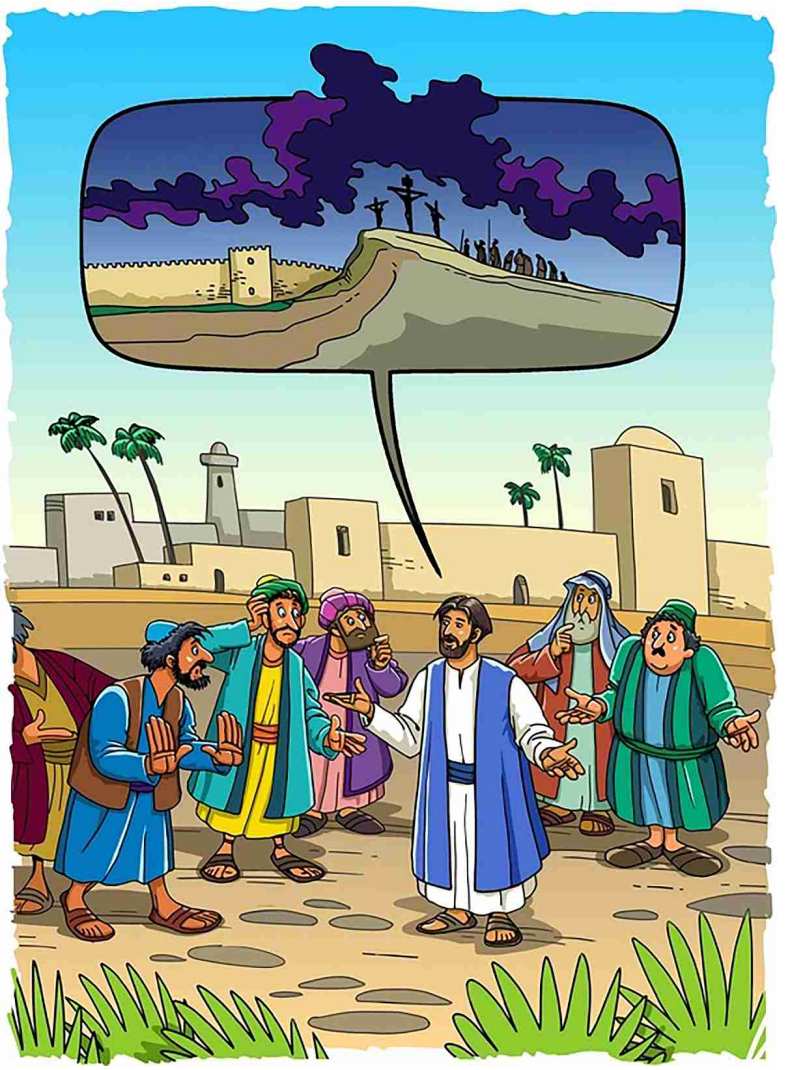
Pour comprendre la raison d'être des rêves et des visions, il faut considérer qui est Dieu, lui qui s'adresse à nous par leur entremise.

Voici l'un des textes qui nous en parlent avec le plus de force :

« Bien-aimés, aimons nous les uns les autres ; car l'amour est de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car **Dieu est amour.**

L'amour de Dieu a été manifesté envers nous en ce que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.

Et cet amour consiste, non point en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés. » *[1 Jean 3 versets 7-10, Bible Louis Segond]*.



L*e Seigneur est Amour*, cet Amour n'est pas juste un sentiment qui l'habite, mais c'est la matière qui le forme. De même que nous sommes formés de chair, d'os et de sang, etc., le Seigneur est à *100 % Amour.*

Le lien par lequel il nous manifeste cet amour, c'est Jésus-Christ son fils, qui est lui-même la Parole de Dieu *[Jean 1 versets 1-5, 14]*.

Jésus-Christ est la Parole de Dieu faite chair, il est le verbe divin, cependant les rêves et les visions étant eux aussi des messages de Dieu, ils font donc partie du corps de Christ.

Voici comment la prophétie dont la base est formée, comme nous l'avons vu des rêves et des visions est présenté : **« Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs ;**

Sachant tout d'abord vous-mêmes qu'aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu. » [2 Pierre 1 versets 19-21, Bible Louis Segond].

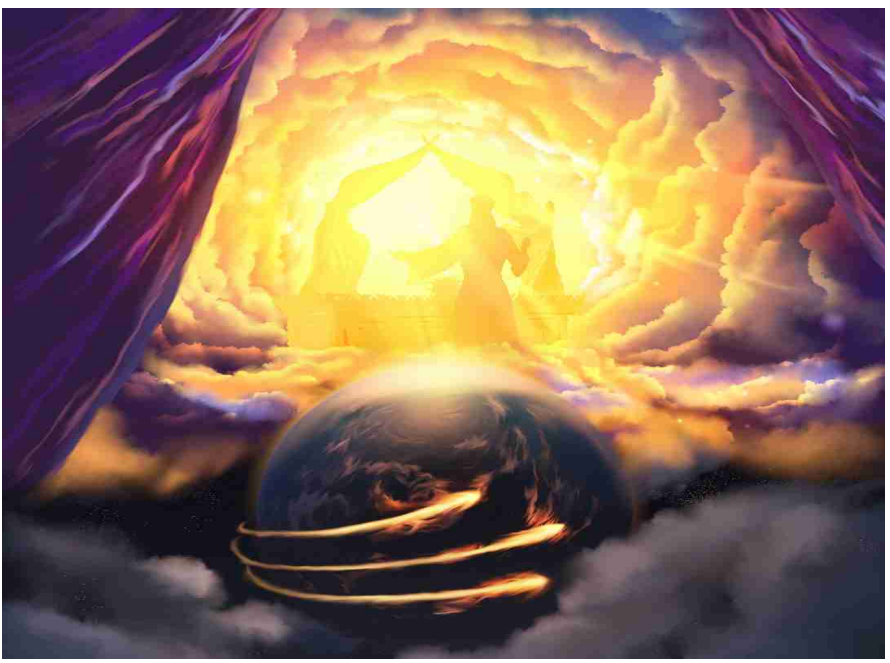




C'est sous l'influence du Saint-Esprit que les prophéties ont été données. En outre, nous découvrons que ce n'est pas par la sagesse humaine que les prophéties doivent être interprétées.

Les rêves et les visions étant la base de la prophétie, ces dernières ne doivent donc pas faire l'objet d'interprétations particulières. C'est donc avec des bases déjà prédéterminées par le Saint-Esprit, dans le langage prophétique, qu'il faut interpréter les rêves et les visions.

Afin que vous puissiez avoir une claire vision des bases que l'Esprit de Dieu a établies pour que rêves et visions puissent être interprétés, je vous invite à lire le *tome II* de ce livre. Nous avons aussi vu que Dieu veut que son peuple soit attentif à la lumière de la prophétie, donc aux rêves et visions comme à une lumière qui mène *à l'étoile du matin.*



Ce symbole de *l'étoile du matin* devant venir fait référence au retour de Jésus-Christ, car ce symbole le représente, c'est ce que nous découvrons dans ce texte :

« Moi, Jésus, *j'ai envoyé mon ange pour vous attester ces choses dans les Églises.* **Je suis le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin. »** *[Apocalypse 22 verset 16, Bible Louis Segond].*

En attendant le retour de Christ, en tant que serviteurs de Dieu, notre maître nous demande de faire attention aux rêves et aux visions que nous recevons. Ces révélations que Dieu donne par ce biais, nous avons vu que c'est le Saint-Esprit qui les inspire, car il est le seul habilité à gérer la prophétie dont font partie les rêves et les visions.

Ce texte nous présente la prophétie ainsi que les dons spirituels comme étant la chasse gardée du Saint-Esprit : *« Pour ce qui concerne les dons spirituels, je ne veux pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance.*

[…] Il y a diversité de dons, mais le même Esprit ;

Diversité de ministères, mais le même Seigneur ; diversité d'opérations, mais le même Dieu qui opère tout en tous. **Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune.**

En effet, à l'un est donnée par l'Esprit *une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit ; à un autre, la foi, par le même Esprit ; à un autre, le don des guérisons, par le même Esprit ; à un autre, le don d'opérer des miracles ;*

À un autre, la prophétie ; *à un autre, le discernement des esprits ; à un autre, la diversité des langues ; à un autre, l'interprétation des langues.* **Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut. »** *[1 Corinthiens 12 versets 1, 4-11, Bible Louis Segond].*

Le Saint-Esprit est le seul habilité par Dieu à donner des rêves et des visions, car lui seul a l'autorité pour régir le monde de la prophétie dont ils font partie. Néanmoins, c'est auprès de Jésus-Christ qu'il prend les nouvelles révélations divines.

Pour comprendre l'interaction qui se trouve entre Jésus-Christ et les messages prophétiques que nous recevons de Dieu par le biais des rêves ou des visions, considérons ce texte : **« Cependant je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous ; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai.** *Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement :*

En ce qui concerne le péché, parce qu'ils ne croient pas en moi ; la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus ; le jugement, parce que le prince de ce monde est jugé.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ;

Car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir.

Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. Tout ce que le Père a est à moi ;

C'est pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera. » *[Jean 16 versets 7-15, Bible Louis Segond].*

Le Saint-Esprit prend auprès du Seigneur les nouvelles révélations, qui sont faites en Jésus-Christ et les porte vers les hommes.

Par le terme **« les choses à venir »** que doit porter le Saint-Esprit, nous comprenons bien que ces choses, c'est en rêve ou en vision qu'elles seront menées, puisque c'est par ce biais que le Seigneur annonce les choses nouvelles à son peuple.

Ce faisant, les rêves et visions que nous recevons faisant partie de la Parole de Dieu, ils sont donc des messages d'amour que le Seigneur nous adresse, afin de nous guider, de nous préserver et de nous fortifier.

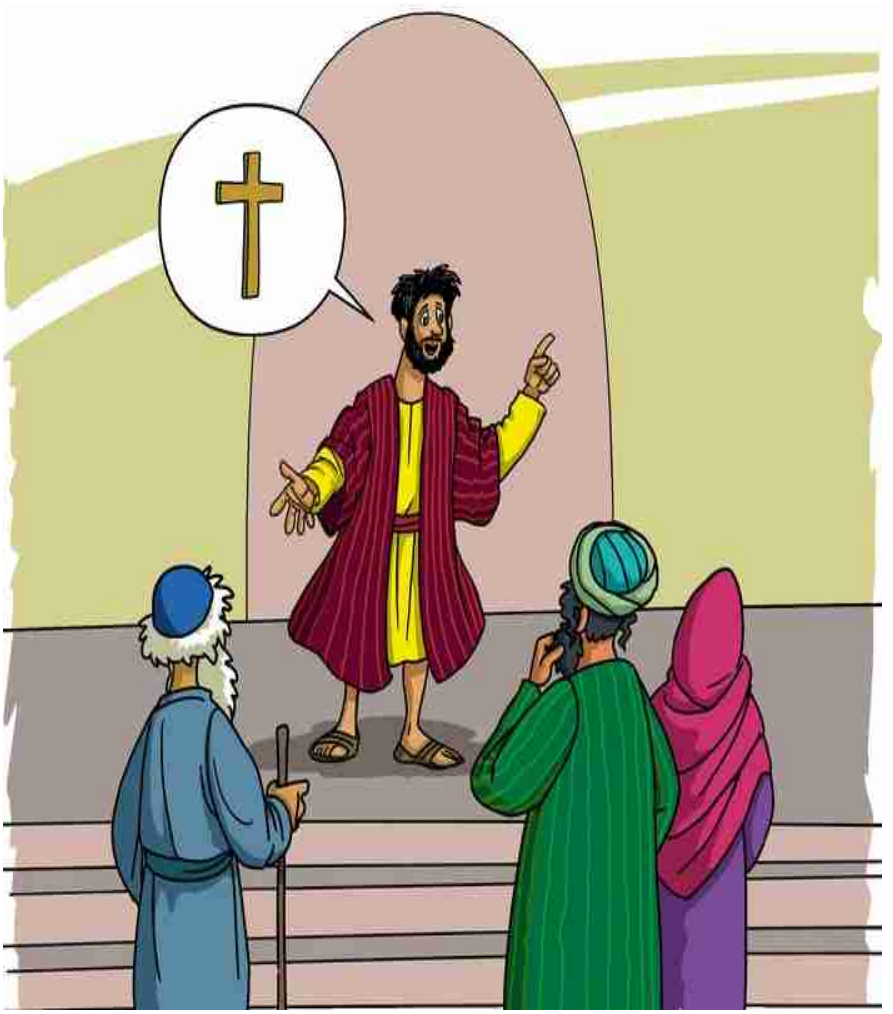
L'objectif du Seigneur est de nous protéger et de nous chérir, ce qu'il veut, c'est agir à notre égard comme la poule le fait pour ses petits, les cachant sous ses ailes afin de les préserver.

> *Nos rêves et nos visions sont des courriers d'amour que nous recevons du Seigneur et qui distillent, au même titre que le reste de sa Parole, un parfum de bonne odeur pour ceux qui y font attention, ou un parfum de mort pour ceux qui les négligent.*

Voici comment ce parfum est présenté : **« Grâces soient rendues à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Christ, et qui répand par nous en tout lieu l'odeur de sa connaissance !**

Nous sommes, en effet, pour Dieu la bonne odeur de Christ, parmi ceux qui sont sauvés et parmi ceux qui périssent : *aux uns, une odeur de mort, donnant la mort ;*

Aux autres, une odeur de vie, donnant la vie. Et qui est suffisant pour ces choses ? – Car nous ne falsifions point la parole de Dieu, comme font plusieurs ; mais c'est avec sincérité, mais c'est de la part de Dieu, que nous parlons en Christ devant Dieu. » [2 Corinthiens 2 versets 14-17, Bible Louis Segond].



Je sais que, jusque-là, beaucoup d'entre vous, en lisant les versets bibliques peuvent partager mon point de vue, mais ne se sentent pas plus que cela concernés, car pour eux, le Seigneur parlait jadis par les rêves et les visions, mais ce n'est plus le cas.

Détrompez-vous, cette réalité n'est pas d'un autre temps, car voici ce qui fut acté dans le livre des Actes des Apôtres en la matière :

« Alors Pierre, debout avec les onze apôtres, s'exprima d'une voix forte en ces termes : « Hommes de Judée et vous tous qui séjournez à Jérusalem, comprenez ce qui se passe et prêtez l'oreille à mes paroles !

Ces gens ne sont pas ivres, comme vous le supposez, car il est neuf heures du matin. Mais maintenant se réalise ce qu'a dit le prophète Joël : **dans les derniers jours, dit Dieu, je déverserai de mon Esprit sur tout être humain ;**

Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des rêves.

Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, durant ces jours-là, je déverserai de mon Esprit et ils prophétiseront. *Je ferai des prodiges en haut dans le ciel et des signes miraculeux en bas sur la terre : du sang, du feu et une vapeur de fumée ;*

Le soleil se changera en ténèbres et la lune en sang avant l'arrivée du jour du Seigneur, de ce jour grand et glorieux. Alors toute personne qui fera appel au nom du Seigneur sera sauvée. » [Actes 2 versets 14-21, Bible Segond 21].



Ce texte présente les événements devant survenir à la fin de ce système de choses. Parmi les signes annoncés, il y a les rêves et les visions que les êtres humains recevront du Seigneur.

Ce qui implique qu'ils auront toujours cours jusqu'à la fin de ce monde. Il est à noter que nous venons de vivre un des éléments manifestés dans cette prophétie, la Lune devant se changer en sang.

Cette manifestation s'est passée le *27 juillet 2018*, donc, veillez, car le Seigneur est à la porte. Ce texte présente aussi le peuple de Dieu, dans les derniers temps, comme ayant la capacité de prophétiser en recevant des rêves et des visions.

Bien qu'en ce siècle nul prophète formé comme l'étaient ceux du passé n'a reçu de consécration au sein du peuple de Dieu, cela ne signifie pas que le don de prophétie ne subsiste plus.

Voici ce que le Saint Livre nous apprend en la matière : **« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir.** *Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » [Matthieu 5 versets 17-20, Bible Louis Segond].*

Tant que la Terre telle que nous la connaissons subsistera, le ministère des prophètes aura une pérennité et, par extension, les rêves et les visions.

> *Ce fait est d'importance, car le Seigneur, pour le bien de son peuple, œuvre toujours étroitement avec ses prophètes.*

Voici ce que nous apprenons à ce propos : **« Car le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien Sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes.** *Le lion rugit : qui ne serait effrayé ?*

Le Seigneur, l'Éternel, parle : qui ne prophétiserait ? » [Amos 3 versets 7-8, Bible Louis Segond].

En tout temps, le Seigneur aura toujours de nouveaux éléments à nous présenter afin de nous guider, c'est pour cela qu'il nous demande de ne pas mépriser la prophétie, donc les rêves et les visions.

Leur compréhension est vitale pour nous qui faisons partie du peuple de Dieu, car c'est par elle qu'en tout temps le Seigneur donne des directives de dernière minute.

Il nous faut donc faire attention à ces messages prophétiques.

C'est ainsi que nous ne demeurerons pas dans l'ignorance, l'erreur ou le sommeil spirituel. Voici comment cette réalité est présentée :

« Pour ce qui est des temps et des moments, vous n'avez pas besoin, frères, qu'on vous en écrive. Car vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit. Quand les hommes diront : paix et sûreté ! Alors une ruine soudaine les surprendra, comme les douleurs de l'enfantement surprennent la femme enceinte, et ils n'échapperont point.

Mais vous, frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour que ce jour vous surprenne comme un voleur ; vous êtes tous des enfants de la lumière et des enfants du jour. Nous ne sommes point de la nuit ni des ténèbres.

Ne dormons donc point comme les autres, mais veillons et soyons sobres. *Car ceux qui dorment, dorment la nuit, et ceux qui s'enivrent s'enivrent la nuit. Mais nous qui sommes du jour, soyons sobres, ayant revêtu la cuirasse de la foi et de la charité, et ayant pour casque l'espérance du salut.*

Car Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut par notre Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous vivions ensemble avec lui.

C'est pourquoi exhortez-vous réciproquement, et édifiez-vous les uns les autres, comme en réalité vous le faites. […] **N'éteignez pas l'Esprit.**

Ne méprisez pas les prophéties. Mais examinez toutes choses ; retenez ce qui est bon ; *abstenez-vous de toute espèce de mal. » [1 Thessaloniciens 5 versets 1-11, 19-22, Bible Louis Segond].*

C'est parce que la prophétie est l'une des plus puissantes armes que le Seigneur donne à son peuple, que le démon a fait des plans afin de le rendre inapte à comprendre les informations que Dieu donne par le biais des rêves et des visions.

2 Bases permettant de trouver les perles prophétiques destinées à interpréter les rêves et les visions

Pour commencer, je vous expliquerai à quel point, généralement, l'être humain aime le fantastique, l'irréel, ce qui fait rêver.

Voir un mutant contrôler le temps et l'espace et anticiper les pièges mortels nous rendent souvent rêveurs.

Quand, dans un film, nous voyons le héros qui déjoue les attaques de ses ennemis grâce à sa faculté de revivre l'action, c'est des plus extraordinaires.



Dans un autre genre, mais toujours dans la même veine, nous avons des films où nous retrouvons des individus qui ont le pouvoir de se mouvoir plus vite que la lumière.



Cela leur confère la capacité d'anticiper et d'éviter les coups et les balles de leurs ennemis et même, de leur en porter avant que ces derniers n'aient pu s'en rendre compte.

Combien utiles seraient pour nous de tels dons, mais comme nous sommes réalistes, nous savons cela impossible, jusqu'à ce que nous voyons la machine à remonter le temps dans un film.

Les grosses productions hollywoodiennes présentent à coups d'effets spéciaux toujours plus perfectionnés, ce type de film qui fait recette.

La technique allant *crescendo*, qui sait si dans quelques années cela ne sera pas possible, et là, tout rêveurs, nous laissons notre esprit vagabonder dans le temps et l'espace tout en imaginant tout ce que nous pourrions faire grâce à une telle invention.

Puis, le moment de détente se termine avec la fin du film et nous redescendons petit à petit de la planète Rêve pour reprendre notre train-train quotidien, jusqu'au prochain film fantastique qui nous fera voyager et rêver. Vous qui aimez ce genre de films qui font rêver, sachez que vous avez peut-être ce genre de pouvoir sans le savoir.

Étonné ! Vous vous dites que je commence mal mon livre et vous regrettez de l'avoir acheté, car je semble être un illuminé. Avant de me clouer au pilori, lisez *[1 Corinthiens 14 versets 24-25]*.

Ici, nous découvrons des personnes qui ont le pouvoir de connaître par avance les intentions de leurs ennemis ainsi que ce qu'ils ont dans leur cœur. Ce don est réel, il est lié aux révélations que Dieu nous fait en rêve ou en vision pour nous prévenir des événements devant survenir dans nos vies.

Chacun d'entre nous avons désormais la possibilité de maîtriser la connaissance nous permettant d'interpréter nos rêves et nos visions, par le biais des symboles prophétiques bibliques.

Néanmoins, ceux qui veulent parvenir à décrypter leurs rêves et leurs visions de façon efficace grâce aux symboles prophétiques bibliques doivent être des chasseurs de belles perles, car c'est à ce prix qu'ils pourront déchiffrer leurs énigmes.



Cette image de chasseur de perles, les Chrétiens la connaissent bien, car elle nous est contée dans *[Matthieu 13 versets 45-46],* qui nous présente le zèle qu'il nous faut avoir en recherchant le Seigneur.

Cette quête est présentée comme devant être plus importante que la recherche des biens de ce monde. Par-delà cette vérité, ce texte me présente une autre réalité, qui, elle, est prophétique :

> *Il nous faut prendre le temps – comme le fait cet homme qui inspecte chaque perle de façon minutieuse en vue de trouver la bonne – de rechercher, symbole par symbole, les images prophétiques que Dieu a disséminées çà et là dans sa Parole.*
> *Je comparerais cette recherche à celle que l'on ferait pour des coquillages se trouvant dans le sable au bord de la mer.*
> *Là où le plus grand nombre va et vient sans jamais les apercevoir, car n'ayant pas œuvré avec passion et patience, ceux usant d'amour pour eux et de persévérance dans la recherche peuvent les trouver.*

Ce n'est que quand nous sondons avec amour et persévérance les textes bibliques que l'on découvre, cachés au détour des phrases, de riches symboles prophétiques.

Celui qui viendra chercher ces symboles dans la Bible devra être très vigilant, car Dieu les y a placés de sorte qu'ils sont disposés çà et là au détour d'une phrase biblique qui leur sert de support.

Pour que vous ayez une meilleure vision de ce type de recherche, je m'en vais vous donner des images fortes :

> *Les symboles prophétiques ont été placés par l'Éternel dans la Bible comme le sont les diamants bruts qui sont incrustés dans une mine.*
> *Celui qui n'a jamais vu un diamant tout frais sorti de la mine peut le considérer comme étant une vulgaire pierre.*
>
> > *De même, ces symboles sont placés tels des diamants bruts dans les textes bibliques, en sorte que seul l'œil exercé pourra le détecter.*



Il faut donc que celui qui cherche ait l'œil exercé, c'est ainsi qu'il pourra se rendre compte qu'il se trouve dans un lieu similaire à la caverne d'Ali Baba.



Celui qui sait déceler les symboles prophétiques disséminés au travers des textes bibliques devient un chasseur de perles et de diamants prophétiques.

3 De souffrance et d'encre

Pour commencer cette partie, je vous dirais que, généralement dans la vie à la suite d'expériences négatives je m'assois, je réfléchis, et, dans un esprit de prière, je cherche à comprendre ce qui m'est arrivé et les raisons profondes de ce que j'ai vécu ou subi.

Fort de ces bases établies, je vous expliquerais que, j'ai été durant des années coiffeur-conseil, expert en problèmes capillaires, séminariste et auteur de livres, à cette époque je vivais en Martinique.

Puis, est arrivée la crise sanitaire due à la covid-19 qui m'a fait passer du stade de chef d'entreprise percevant en moyenne **un revenu 3 500 € par mois,** avant la pandémie, à celui de **« sans ressource ».**

Mon statut de non-vacciné contre la covid-19 m'ayant imposé, durant la crise sanitaire, un chômage technique forcé, en sortant de ces dures années de pandémie, où je n'ai pas pu travailler, je me suis retrouvé dans une grande précarité.

Le non-versement du fonds de solidarité pour mes deux sociétés est venu accentuer cet état de fait.

Cette réalité résulte d'un traitement incomplet de mes dossiers et de l'absence de suivi des pièces par l'agent en charge de l'instruction, M. Vincent GUILGAULT, chef du service comptable FIP... du Service des impôts du Lamentin (Martinique).

Ainsi, ce que j'ai vécu sous le joug des lois vaccinales contre la Covid-19 est directement lié au comportement totalement inapproprié du fonctionnaire susmentionné.

Ces réalités et les diverses péripéties qui ont suivi, je les ai contées, entre autres, dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État ».**

> *Pour poursuivre, je vous dirais que jusqu'à ce jour, je me bats comme un lion afin que ma cause soit entendue.*

J'ai, entre autres, écrit au président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, pour lui demander son aide.

Puis, quand je me suis rendu compte que M. MACRON et son gouvernement ne m'apporteraient concrètement aucune aide, ne voulant pas baisser les bras et en vue de diversifier les possibilités de soutien, j'ai entrepris de faire connaître ma situation aux élus.

Pour ce faire, j'ai écrit une lettre ouverte que j'ai transmise le *10 août 2021* à tous les sénateurs et députés français, sur leurs messageries mises à disposition. Malheureusement, nul n'est intervenu.

Peut-être ai-je été ingénu en espérant un retour ? J'ai aussi envoyé un courriel au président de la Collectivité Territoriale de la Martinique, M. Serge LETCHIMY, à cette même date (*10 août 2021*). Là encore : *aucun retour.*

Nul n'ayant voulu m'entendre, ni au niveau de l'État, ni au sein des autres instances politiques, ce faisant, en ce jour, je me retrouve dans une situation plus critique que celle d'un SDF.

Il est à noter que les *17 et 18 juillet 2025,* j'ai fait parvenir à tous les députés et sénateurs français un dossier qui reprend plusieurs chapitres de mon livre **« Infamies d'État »** et qui s'intitule **« Bases destinées à réformer des lois qui contreviennent à la législation française et au droit européen (Dossier législatif à destination de nos élus) ».**

Puis, dans un dernier effort désespéré, j'ai édité au format papier et fait parvenir **486 exemplaires** de mon livre **« Infamie d'État »** — ainsi que des documents présentant ma situation et les discriminations que je subis — que j'ai transmis le **10 septembre 2025** aux **486 députés de l'opposition.** Pour l'édition de ce livre et de ces dossiers, j'ai investi toutes mes économies.

À ce jour, le *18 novembre 2026,* le seul retour que j'ai eu d'eux venait de la députée **Mme Océane GODARD,** qui m'a retourné mon courrier le **13 octobre 2025,** sans prendre le temps de lire le livre qui y figurait, car le film plastique protecteur était encore dessus. Je trouve ce mépris des plus attristants, mieux aurait-il valu ne pas avoir de retour !

Mais bon, par sa conduite, la députée Mme Océane GODARD a gagné une place dans ce chapitre. Certainement que ses électeurs apprécieront ! Vous rendez-vous compte que j'ai demandé de l'aide aux représentants du peuple, nos députés et nos sénateurs, à maintes reprises, sans qu'aucune suite ne me soit donnée, me laissant **« macérer dans mon jus de souffrance » ?**

Que les hautes sphères de l'État ne daignent entendre mon cri, c'est une chose, mais que les représentants du peuple, les élus devant nous représenter, fassent de même, cela me ravage !

Quelle analyse tirer de ce qui m'arrive ? Comment comprendre que personne n'ait réagi ne serait-ce qu'en essayant de s'enquérir de ma situation pour savoir si ce que je relate est la réalité, d'autant que j'ai fourni les preuves de ce que j'avance ?!

Rien d'*« anormal »* a priori dans tout cela ! Un chef d'entreprise peut être empêché de travailler par l'État, entre autres à cause des lois vaccinales contre la covid-19, donc entravé malgré lui, puis brisé et spolié par un fonctionnaire, ainsi que par des lois inconstitutionnelles, sans que personne ne se sente concerné.

Il est vrai qu'on connaît la lenteur administrative, mais quand je me retrouve avec moins que le minimum vital pour vivre, mon cas ne mérite-t-il pas au moins une vérification de mes dires ?

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il y a encore pire à tout ce que je viens de présenter ! Il s'agit des **« œuvres »** de **M. Serge LETCHIMY, à la tête de la CTM (Collectivité Territoriale de la Martinique)**, qui a *« entrepris »* d'abaisser une partie des citoyens français, en les privant de revenus pendant de longs mois.

C'est ainsi que la pratique qui a cours au sein de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) est la durée exagérée du traitement des dossiers relatifs au revenu minimum d'insertion (RSA). Ceci conduisant à fragiliser encore davantage une population qui l'est déjà.

Dans ce domaine sensible de l'action sociale, ce comportement ne devrait pas être car il conduit ceux qui se trouvent en état d'exclusion, à vivre sans revenu aucun, durant des mois, en toute violation des lois françaises et européennes et en toute impunité.

Ce qui pour moi est affligeant dans cette affaire, c'est ce double visage, affiché par **M. Serge LETCHIMY, « président du Conseil Exécutif de la Martinique »** car, avec cette crise de la vie chère, sujet hautement débattu dans de nombreuses instances, c'est bien ce Monsieur qui a présidé une table ronde afin, semble-t-il, que la situation difficile des Martiniquais change. Énorme paradoxe !

Et moi, Martiniquais, je peux demeurer, dans le dénuement le plus total **— neuf mois —** sans que rien ne soit mis en place. Il a fallu que ce soit un département de l'Hexagone qui daigne me soutenir en m'accordant le RSA dans un délai raisonnable.

À titre de comparaison, pour que vous vous rendiez compte de cette durée de traitement injustifiée à la CTM, il convient de faire le parallèle avec le temps mis pour l'analyse de cette nouvelle demande de RSA. J'ai fait ma demande le **05 juin 2025** et elle a été acceptée par le **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine** le **10 septembre 2025 :** *ainsi, elle a donc été traitée en trois mois et cinq jours***.**

Du côté de **la Collectivité Territoriale de la Martinique,** la demande de reconduction tacite de mon RSA que cette administration a reçue de la CAF de la Martinique le **16 décembre 2024** a enfin été traitée et le RSA m'a été accordé par la CTM le **17 septembre 2025.**

Ainsi, rien n'explique une telle distorsion dans le traitement de ces dossiers dans ces deux départements :

> **Trois mois et cinq jours** *pour les Hauts-de-Seine, contre* **neuf mois,** *pour la Martinique. Ce qui représente une durée* **trois fois** *plus longue pour le traitement de mon dossier de RSA par la Collectivité Territoriale de la Martinique.*

En outre, après m'avoir fait macérer **neuf mois**, dans mon jus de souffrance, la Collectivité Territoriale de la Martinique s'éveille telle la princesse qui était dans un profond sommeil, déconnectée durant une longue période de la réalité, et la finalité est qu'elle choisit de **me délester de plus de 600 € de RSA pour le trimestre de février à avril 2025.** Quelle en est la raison ?

Ce que je vis est-il normal, selon vous, dans une République laïque, qui a pour fondements les droits de l'homme et du citoyen ?

Serions-nous passés dans la forêt de Sherwood et M. Serge LETCHIMY aurait-il revêtu l'habit du shérif de Nottingham ?

Je développe ces réalités que je viens de présenter dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État ».**

Pour poursuivre, il est à noter que j'ai notifié ces faits, ces exactions de M. Serge LETCHIMY trônant à la tête de la Collectivité Territoriale de la Martinique, dans deux documents que j'ai joints à mes **486 courriers,** que j'ai transmis aux **486 députés** en même temps que mon livre.

> *Mais là encore rien ! Tout cela est resté des mois plus tard lettre morte. Maintenant ces points actés, poursuivons.*

Pour vous présenter ce que j'ai vécu, je vais vous donner une image forte qui symbolise ce que les lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19 m'ont fait — et me font encore — endurer.

Pour ce faire, je vous dirais que mon histoire, si je ne pouvais pas prouver qu'elle a réellement existé, grâce aux preuves que j'apporte dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** pourrait aisément passer pour un feuilleton de série B de mauvais goût.

Et pourtant ! Il s'agit bel et bien de ma vie et des lois inconstitutionnelles – les lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 – qui sont venues miner tous mes efforts d'insertion sociale. Avec du recul, mon sentiment est d'avoir été sur un mât de cocagne.

Au sommet se trouvent la réussite, l'insertion sociale, l'épanouissement professionnel et personnel. Malheureusement, ce mât est graissé avec des liquides des plus visqueux, que sont les textes législatifs, inconstitutionnels, qui portent à la fois les lois vaccinales contre la covid-19 et les lois dominicales.

Parti de rien, je me suis battu pour gravir, à force de volonté et par la grâce de Dieu, les échelons jusqu'au sommet du mât, touchant du doigt les récompenses tant espérées.

Mais voilà, la graisse perfide de ces lois insidieuses m'a fait glisser, et me voilà à nouveau au pied du mât. Dès lors, mon état est bien pire qu'avant, car j'ai été sali par cette graisse pernicieuse que sont ces lois inconstitutionnelles, qui ont taché mon vêtement. C'est exactement l'image qui me vient à l'esprit quand je pense à tout ce qui s'est produit et se produit encore et qui me donne le tournis. *Incroyable !*

Je demande que justice soit faite, car jusque-là, ni le président de la République, ni les ministres concernés, ni les élus, ni les hautes autorités établies sur les finances publiques n'ont jugé bon, de mettre en place ce que je demande et qui n'est autre que vivre dans la dignité et ne plus être maintenu dans la précarité par des lois et des administrations, qui ont outrepassé leurs droits et leurs prérogatives.

Je viens vers vous, par ce livre, afin que nous ne régressions pas et que mon histoire ne soit pas cette exception qui démontre que le sang de ceux qui ont fondé notre Nation, n'a pas coulé en vain. Mon objectif est que ceux qui ont souffert sous le joug inique des lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 puissent être dédommagés.

Ainsi, au vu de ce qui a été présenté dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** je demande que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui comme moi, ont souffert, sous la férule des lois vaccinales contre la covid-19, lesquelles sont sans fondement, car contrevenant à la *déclaration d'Helsinki* et par extension au droit européen.

Il en est de même pour ceux qui ont souffert et souffrent encore à cause des lois dominicales, qui pourtant sont inconstitutionnelles, car d'essence religieuse. Je demande que nous puissions être dédommagés pour les pertes et sévices subis ; mais à quel prix !

Malheureusement, ce dédommagement ne pourra jamais apporter de réponse ni compenser la douleur des familles de ceux qui, accablés par la souffrance, se sont donné la mort à cause de la perte de leur emploi. Ainsi, il n'y a pas que le virus de la covid-19 qui tue, mais aussi des lois iniques et infondées, établies en toute illégalité qui ont mené ou mènent encore certains à la tombe de façon prématurée.

Pour ma part, je suis bien en vie, mais les larmes versées pour notre constitution ont jusqu'à présent été vaines.

Il est important pour moi que vous puissiez comprendre que ces situations auxquelles j'ai été confronté, je ne les ai pas désirées car, avant d'en arriver à défendre mon cas devant la justice, j'ai cru en l'intégrité de la République Laïque qu'est la France et pour laquelle des hommes et des femmes courageux ont versé leur sang et donné leur vie et ce, dès **1789,** lors de la Révolution française.

Ceci, tout comme pour les fiers nègres marron, en quête de liberté, qui se sont élevés contre les colons. Juste avant de vivre l'impensable, j'avais foi en notre république Laïque qu'est la France et au fait que notre constitution nous assurait, en tant que citoyen, qu'aucun inique puissant ne viendrait ratiboiser un citoyen Français. Eh oui, ma naïveté a été bien grande, je le concède ! Considérant mon histoire, ce qui a été édicté au balbutiement de la constitution, **la liberté, la légalité, la fraternité** me semblent, en ce jour n'être plus qu'un mythe, une utopie.

En effet, ce que j'ai subi alors que les plus hautes autorités françaises en avaient connaissance et qu'aucune issue concrète n'a pu être trouvée – Pour le découvrir voir mon livre intitulé **« Infamie d'État »** au chapitre **« Éléments établissant la responsabilité de l'État français dans les préjudices que j'ai subis »** – est selon moi, indigne d'un pays tel que la France.

Comment une nation forte, une République où les droits de l'homme sont la bannière, peut-elle permettre qu'un citoyen, parti de rien, et ne voulant pas demeurer une charge pour sa Nation, se batte comme un Lion afin d'assurer à ses enfants et à lui-même un avenir meilleur et qui, ayant atteint un statut qui fait de lui un Français au revenu moyen de **3 500 euros,** soit amené à percevoir, durant plusieurs mois, **moins que le minimum vital**, à cause de lois qui bafouent Marianne, donc notre Nation, et être abaissé par ceux là-même qui, issus du peuple, ont fait serment de servir les citoyens ?

À vous, qui me lisez, arrivez-vous à vous imaginer ce que je vis ? Souvent, la meilleure façon de comprendre une personne qui souffre à cause d'une pierre dans ses chaussures est de les porter un temps.

Pouvez-vous, ne serait-ce qu'un instant chausser mes sabots ?

Je ne suis qu'un simple Français, je n'ai pas de nom prestigieux ni de parent fortuné, j'ai seulement eu la naïveté de croire en les valeurs de la République, en cet héritage inestimable qu'est notre constitution, léguée au prix du sang d'hommes et de femmes de grande valeur !

Néanmoins, je veux que vous sachiez que, malgré les vicissitudes qui ont largement été mon lot, ces dernières années, je continue à croire en la liberté, la légalité et la justice.

Pour continuer, je vous dirais que le comble de cette affaire, c'est que ce fonctionnaire — dont j'ai déjà cité le nom — a réussi à faire en sorte qu'un chef d'entreprise, à la tête de deux sociétés en plein essor, se retrouve dans une situation financière pire encore que celle d'une personne sans domicile fixe.

Voilà une image qui me vient à l'esprit en considérant ma situation :

Je me retrouve tel un homme qui a fait naufrage sur une île déserte avec pour seul moyen de subsistance, une caisse de boîtes de conserves. Sur cette île, il n'y a aucun moyen d'ouvrir ces boîtes de conserves qui ne sont pas dotées d'une ouverture facile.

On a beau les frapper avec des pierres, cela ne fait que les déformer sans les ouvrir car ces boîtes sont en acier renforcé.

Ainsi, alors qu'il y a à proximité un petit point d'eau douce, une cargaison de conserves qui lui aurait permis de vivre pendant des mois, le voilà défaillant, et sur le point de mourir de la plus atroce des morts, la faim, sur un chargement de conserves.

Cette image représente bien ce que je vis car, d'un côté j'ai deux sociétés, mais je n'ai pas pu y travailler durant des mois, parce que je ne suis pas vacciné et que les lois vaccinales contre la covid-19 me l'interdisaient, alors qu'elles contreviennent à la constitution.

D'un autre côté, cette aide qui aurait pu me permettre de garder la tête hors de l'eau ne m'a plus été versée, à cause du traitement approximatif de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts.

Je vis de grandes souffrances depuis des mois ! Néanmoins, en ce jour, je me rends compte que les voies du ciel sont impénétrables et que le Seigneur nous guide sur des sentiers des plus incompréhensibles pour que nous puissions œuvrer en son nom.

Quand j'ai pris la plume pour écrire mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État »,** mon objectif premier était simplement de faire entendre ma voix afin que l'injustice criante dont je suis victime, sous le joug de M. GUILGAULT cesse.

Pour ce faire, comme déjà expliqué, j'ai entrepris plusieurs démarches. J'avais entre autres, bon espoir d'être entendu par le président de la République, un député, un sénateur, le préfet de LA MARTINIQUE, un élu local, etc. *enfin quelqu'un…*

Mais voilà, plus de trois ans plus tard, aucun d'eux n'a réagi. Oui, je n'ai toujours pas *« digéré »* l'absence de réponse d*es sénateurs, des députés ou du président de la CTM, M. Serge LETCHIMY,* alors que je suis dans cette grande précarité.

Je suis conscient que je ne suis pas le seul dans cette situation, mais ne serait-ce qu'une réponse pour montrer que notre sort ne laisse pas totalement indifférent, aurait fait toute la différence.

Vous rendez-vous compte de la situation ? La France avait-elle besoin d'un pauvre de plus ? Avait-elle besoin d'un nouvel assisté, vivant des minima sociaux ?

> *Où va la France, si désormais les iniques et les puissants, peuvent brimer, en toute impunité, le petit peuple ?!*

Sinon, m'étant retrouvé seul avec ma douleur, sans personne pour me secourir, j'ai donc dû faire ce que le Seigneur m'inspire de mieux :

> *Disséquer des textes pour en tirer la substantifique moelle.*
> *C'est avec une plume de souffrance que je le fais.*

Ainsi, la raison d'être première pour laquelle j'ai entrepris d'écrire afin de dénoncer les exactions que M. Vincent GUILGAULT a perpétrées à mon encontre, est devenue secondaire et une partie insignifiante de mes travaux présentés dans mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État ».**

En ce jour, je glorifie Dieu de m'avoir guidé sur cette voie ; car l'Esprit de Dieu m'ayant conduit à rechercher des textes afin de présenter mon bon droit pour me défendre, chemin faisant, à force de **« potasser »,** il m'a permis de tomber sur une mine d'or d'informations qui m'a fait aller bien au-delà de ma démarche initiale.

Ce faisant, aujourd'hui, il m'est donné de défendre la cause des non-vaccinés contre la covid-19 qui ont été brimés et stigmatisés.

Pourquoi ? Les différents textes que je rapporte dans mon livre déjà cité montrent clairement qu'il y a transgression de la loi dans les mesures mises en place, non seulement par la France, mais aussi par bon nombre de pays.

En outre, quel combat plus noble que celui consistant à mettre en lumière ce que des femmes, des hommes, des enfants, ont vécu et combien ils ont injustement perdu la vie, juste parce qu'ils avaient choisi de demeurer fidèles au Seigneur et rejetaient le repos dominical ?

C'est ainsi que mon histoire, relatant au départ les souffrances subies sous le joug de cet inique fonctionnaire des impôts, a donné naissance à un livre composé de trois pôles. Ainsi, dans ces pages, tous mes combats ont trouvé un exutoire commun pour s'exprimer.

Pour poursuivre, j'aimerais vous faire une confidence :

Je ne suis pas juriste, et ces sujets qui sont traités dans mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État »,** *il y a peu de temps encore, juste avant d'en commencer l'écriture, je ne les maîtrisais pas du tout, car les textes que je cite dans ces lignes m'étaient pour la plupart inconnus.*

Étonnant me direz-vous : pourquoi, surtout en ce qui concerne les lois vaccinales contre la covid-19, les juristes n'ont-ils pas fait les analyses contenues dans mon livre déjà mises en exergue ? Comment un néophyte peut-il avoir l'outrecuidance de présenter un tel dossier ?

En réponse, je vous dirais que c'est l'Esprit de Dieu qui m'a guidé vers ces textes et je tiens à glorifier le Seigneur pour cette épée spirituelle qu'il me donne de vous transmettre.

Et ce, singulièrement à ceux qui souffrent à cause de ces lois discriminatoires : les lois vaccinales, qui les ont empêchés d'exercer leur activité parce qu'ils n'étaient pas vaccinés contre la covid-19 ; ou encore les lois dominicales, qui les obligent à chômer, malgré eux, le dimanche.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, présenter la Toute-Puissance de Dieu et mettre en exergue la magnificence de ses œuvres peut paraître pure folie. Et pourtant ! Seul l'avenir dira si les dossiers que je porte et qui sont présentés dans mon livre me seront favorables.

Si j'ai gain de cause, surtout dans le dossier relatif aux lois vaccinales contre la covid-19, force sera de constater que le Seigneur est bien à mes côtés et que je n'ai pas perdu la raison, sa Toute-Puissance sera ainsi reconnue.

Car là où des juristes, des avocats, des députés, des sénateurs etc., n'ont pas su terrasser ces lois, moi, sans formation juridique, mais sous l'égide de l'Esprit de Dieu, j'ai pu.

Ainsi, prêtez l'oreille, car l'avenir nous dira ce qu'il en est !

Vu ce que je vis, certains auraient peut-être capitulé – ne se seraient pas mis à nu en dévoilant des éléments aussi difficiles et personnels – mais écrire m'aide à extérioriser l'impensable, d'autant que je ne cautionne pas la violence comme mode de dialogue et, prendre la plume est une manière d'agir pacifique pour se faire entendre.

Preuve en est, car bien qu'injustement brimé, acculé, je ne recours pas à la violence mais à l'écriture, pour porter ma voix et je remercie le Seigneur de ce qu'il fait de moi. Une des réalités qui est la mienne en ce jour, c'est que je ne baisserai pas les bras, par la grâce de Dieu, tant que justice ne me sera pas faite, et je continuerai à crier de toute mon âme contre les abominations que j'ai subies.

Au nom Puissant de Jésus-Christ, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, tous ceux qui sont à l'origine de ma déchéance **"n'auront pas ma peau",** je me battrai jusqu'au bout comme un lion.

Ainsi, alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie, je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu. J'ai foi qu'il agira, d'une façon ou d'une autre !

Ce faisant, une chose est sûre, bien que je sois affaibli par cette situation extrêmement difficile et dommageable pour moi (*vous connaissez maintenant les détails de l'affaire*), mes adversaires ne me détruiront pas car, comme je l'ai indiqué, le Seigneur me donne la capacité de coucher par écrit mes expériences et mes ressentis.

C'est là mon exutoire ! Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible.

Pourtant ! Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David, au géant homme d'armes Goliath *[1 Samuel 17 versets 12-58]*.

Nous sommes ici, selon moi, dans la même configuration avec les parties de mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »** destinées à présenter les œuvres iniques de l'État français. Au regard de sa puissance financière et intellectuelle, je ne puis certes pas y faire face d'un point de vue humain.

Je ne suis pas pour autant démuni, car ma foi en l'Éternel me porte, ce dernier est ma tour forte. J'ai l'assurance qu'il fera toujours prévaloir la vérité. C'est pour cela, qu'en son nom, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

Il est temps, en vue de donner plus de pouvoir d'achat aux Français, de permettre à ceux qui le veulent de travailler le dimanche, afin de gagner honnêtement leur pain.

Afin que les choses changent, il vous faut prendre position en déclarant publiquement que vous rejetez les lois dominicales. Il vous faut interpeller l'État français afin qu'il puisse abroger cet aiguillon que sont ces lois interdisant de travailler le dimanche, en France.

À vous qui avez, dans mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** *connu la vérité concernant les fondations des lois imposant que le dimanche soit chômé, vous rendez-vous maintenant compte de l'aberration que sont ces lois ?*

Levez-vous afin de défendre la justice et la vérité. J'en appelle, en outre, à tous ceux qui reconnaissent que le Sabbat (Shabbat) est le jour que Dieu a mis à part, et qu'il est ce jour saint établi en vue de le représenter comme étant le créateur de toutes choses et qui confessent que Dieu a sanctifié le Sabbat (Shabbat), l'a consacré et mis à part.

Il est temps que les brebis du Dieu Tout-puissant, **El Shaddai,** *puissent devenir les lions que leur maître, Jésus-Christ, les appelle à être. Pour que, dans l'unité et selon les bases que la législation autorise, ils puissent descendre pacifiquement dans les rues. Il faut que comme un seul homme, les voix du peuple juif, ainsi que celles de tous les chrétiens qui observent le Sabbat, s'unissent pour se faire entendre.*

> *Il est temps que soient abrogées ces lois obsolètes qui entravent la liberté individuelle des Français, observateurs du Sabbat et du Shabbat, qui veulent travailler le dimanche.*

Pour poursuivre, je vous dirai que, mon livre intitulé *« Infamie d'État »* sera, si Dieu le veut, rédigé en français et en anglais, ce qui permettra à mon histoire, qui dépasse l'entendement, d'être connue au-delà des frontières.

Je ne demande pas vengeance, je laisse Dieu agir en son temps. Mon objectif est que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui ont subi et subissent encore les contrecoups des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales, qui sont pourtant inconstitutionnelles et qui n'ont donc pas leur place en France.

Nous en sommes venus, en France, à voir les droits des citoyens bafoués, par ceux-là mêmes qui ont fait le serment de les protéger, qui ont entre leurs mains le pouvoir, qui en usent et en abusent, martyrisant, au passage ceux qui leur sont assujettis.

> *Néanmoins, le despotisme des iniques puissants ne ratiboise qu'un temps les plus faibles qu'eux ! Car, par la plume et sans violence, tout opprimé est appelé à devenir le pire cauchemar de ceux qui l'abaissent.*
>
> *En effet, l'encre et le papier ont une puissance bien supérieure à celle qu'on leur prête, car la connaissance que chaque citoyen peut acquérir nous donne la capacité de changer notre avenir, tant individuel que national.*
>
> *Dans l'histoire de l'humanité, bien des dominateurs, qui pensaient être inébranlables, ont été renversés par ceux qu'ils opprimaient.*

Nous avons l'exemple des fiers sans-culottes de la Révolution française, ou aux Antilles, des fiers et impétueux nègres marron qui se sont élevés contre le despotisme des iniques puissants qui, à leur gré, brimaient plus faibles qu'eux sans que nul ne s'insurge. Ils ont ainsi brisé le joug de leurs dominateurs et sont devenus des hommes et des femmes libres.
Par ma plume, je vous apporte cette arme puissante, qu'est mon livre intitulé **« Infamies d'État »,** *afin que certaines chaînes de servitude qui demeurent encore en France et qui sont érigées par ceux-là mêmes à qui les citoyens ont donné le pouvoir, puissent être brisées.*

Pour continuer, je vous dirais que nous avons déjà parcouru un bon chemin jusqu'ici. Tout au long de ces lignes, j'ai la conviction de vous avoir armés, en vue de faire valoir vos droits ou ceux de tous ceux qui sont ou ont été en souffrance sous la férule inique des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales.

Fort de cet argumentaire, fruit de ma réflexion, j'aimerais vous interpeller, que vous soyez français ou un habitant d'une autre partie du globe :

1. *Maintenant que vous avez lu mon livre intitulé* **« Infamies d'État »,** *pensez-vous que je sois paranoïaque ?*
2. *Mes propos vous paraissent-ils n'être que de simples arguties ?*
3. *Pensez-vous qu'au XXIe siècle, dans un pays comme la France, qui se targue d'être la patrie des droits de l'homme, ce que j'ai vécu puisse avoir la moindre légitimité ?*
4. *Un fonctionnaire d'État peut-il, en toute impunité et sans justification, briser un chef d'entreprise, le pousser à la faillite et le réduire à la mendicité, sans que personne ne s'en émeuve ?*
5. *Un gouvernement, qui est censé être au service du peuple, dans le pays qui porte la réputation d'être celui des droits de l'Homme, peut-il, en toute impunité, édicter des lois et des décrets discriminatoires et sans fondement en vue de brimer tout ou partie de son peuple, sans que personne ne s'insurge ?*

6. *Où sont passés, le droit, la justice, la fraternité et les qualités chevaleresques qui font l'honneur de l'être humain ?*
7. *Si vous étiez à ma place, que souhaiteriez-vous ? Ou si vous étiez à la place de ces soignants qui se retrouvent sans ressources, parce qu'ils ont choisi en leur âme et conscience de ne pas se faire vacciner contre la covid-19, ou à celle de ces observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui subissent le joug de fer des lois dominicales d'inspiration catholique, que souhaiteriez-vous ?*

À vous qui me lisez, n'oubliez pas que ma douleur actuelle et celle des non-vaccinés contre la covid-19 qui se sont vu imposer un chômage forcé, ou encore celle des observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui sont entravés par ces iniques lois dominicales, pourraient bien être la vôtre, ou celle de l'un de vos proches. **Eh bien, ce que vous auriez voulu pour vous, faites-le pour nous !**

Que vos cris s'élèvent du fin fond de l'univers pour dénoncer ces abominations que l'on nous fait vivre en tant que non-vaccinés contre la covid-19, ou comme observateurs du Sabbat ou du Shabbat ou encore ce que j'ai vécu sous le joug de M. Vincent GUILGAULT, sans que les représentants de l'État n'interviennent. Je m'attends à votre secours ! N'attendez pas que la mort vienne nous frapper pour venir avec des fleurs, pleurer sur nos tombes et nous ériger en martyrs du système. **C'est maintenant que nous avons besoin de vous.**

Aujourd'hui est le jour où il vous faut agir, non seulement pour que justice me soit rendue, mais plus encore, afin de délivrer tous ceux qui ont perdu leur emploi à cause des lois vaccinales contre la covid-19 ainsi que les observateurs du Sabbat ou du Shabbat que les lois dominicales spolient. **À nous donc de changer les choses, par la grâce de Dieu.**

Dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** mon but premier est l'abrogation des lois dominicales et des lois vaccinales contre la covid-19, mais je ne puis à moi seul poursuivre cette œuvre, car un homme seul est isolé et peine à se faire entendre. J'ai besoin de votre soutien.

Pour l'instant, je mène dans le dénuement cette lutte.

Si je poursuis seul ce combat, sans vous, le message contenu dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** restera lettre morte. Seul, je n'ai que peu de poids face à l'État français. La Parole de Dieu nous apprend dans *[Ecclésiaste 9 versets 15-16]* que la sagesse (*connaissance*) que pourrait apporter le démuni au puissant sera méprisée.

Cette œuvre ne pourra donc, avoir de devenir sans vous. Pour que les choses changent, j'invite tous les Français, surtout les chrétiens observateurs du Sabbat et les juifs, à se joindre à moi.

Pour soutenir votre démarche, je vous invite à vous armer de mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** car ces divers textes législatifs vous permettront d'être armés dans votre démarche (*individuelle et collective*) face à l'État français. Ces textes législatifs démontrent le non-sens des lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19.

Ils devront être confrontés au gouvernement français et à M. MACRON, afin que justice nous soit rendue. Pour poursuivre, je vous dirais que, l'une des belles images que j'ai de l'unité qui amène la victoire est présentée dans ce texte : **« Mieux vaut être à deux que tout seul. On tire alors un bon profit de son travail. Et si l'un tombe, l'autre le relève, mais malheur à celui qui est seul et qui vient à tomber sans avoir personne pour l'aider à se relever.**

De même, si deux personnes dorment ensemble, elles se tiennent chaud, mais comment celui qui est seul se réchauffera-t-il ? Un homme seul est facilement maîtrisé par un adversaire, mais à deux ils pourront tenir tête à celui-ci. *Et une corde à triple brin n'est pas vite rompue. » [Ecclésiaste 4 versets 9-12, Bible Semeur].*

Ce texte dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force. La victoire des Alliés, malgré leur foi ou leurs convictions diverses, lors de la Deuxième Guerre mondiale, nous démontre la valeur de l'unité de tous contre la tyrannie.

Il vous faut maintenant agir. Je pense que mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** fruit d'un long travail de recherches historiques et juridiques, donne les bases qui permettraient d'abroger ou de modifier en notre faveur ces lois qui nous oppriment depuis trop longtemps.

En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes ses sentinelles et ne pouvons nous taire quand l'impensable se perpétue.

Faisons en sorte d'agir comme Paul l'a fait dans ce texte : **« C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. »** *[Actes 20 versets 26-27, Bible Louis Segond]*.

À vous qui avez lu ces lignes et qui êtes interpelés par mon combat, ne restez pas inactifs, alors que des âmes sincères sont malmenées par l'État français à travers les lois dominicales et les lois vaccinales contre la covid-19, qui les conduisent, comme ce fut mon cas, à une grande précarité.

Il est de notre responsabilité de défendre ceux que les puissants de ce monde oppriment. Voici ce que déclare le Saint Livre dans ce texte :

« Délivre ceux qu'on traîne à la mort, ceux qu'on va égorger, sauve-les ! Si tu dis : ah ! Nous ne savions pas !

Celui qui pèse les cœurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas ? Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres ? » *[Proverbes 24 versets 11-12, Bible Louis Segond]*.

Il ne nous faut pas être comme Caïn, pensant que Dieu ne voit pas nos œuvres ni ne connaît nos cœurs, car nous sommes les gardiens de nos frères.

Ce faisant, le bien que nous savons devoir faire et que nous ne faisons pas, nous rend répréhensibles devant le Seigneur.

Le texte qui suit nous renseigne à ce propos : **« Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. »** *[Jacques 4 verset 17, Bible Louis Segond]*.

Ce texte nous renseigne également : *« Si nous avions oublié le nom de notre Dieu […]* **Dieu ne le saurait-il pas, lui qui connaît les secrets du cœur ? »** *[Psaumes 44 versets 21-22, Bible Louis Segond]*.

Finissons avec ceci : **« Est-ce donc en vous taisant que vous rendez la justice ? Est-ce ainsi que vous jugez avec droiture, fils de l'homme ? »** *[Psaumes 58 verset 2, Bible Louis Segond]*.

J'ai fait, plus que ma part, car mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** qui sont le fruit d'un long travail acharné, je vous les offre déjà en version numérique en français et, j'aspire aussi à le faire en langue anglaise.

Il en sera de même, si c'est la volonté de Dieu, pour les versions papier, si vous répondez de façon positive à cet appel que je vous adresse à la fin de ce chapitre. L'objectif étant que tous ceux qui se sentent concernés puissent le lire et se mobiliser.

J'agis ainsi, conformément à ce que l'Esprit de Dieu m'a inspiré. De votre côté, partagez mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** avec le plus grand nombre.

Pour ce faire, utilisez largement les moyens mis à votre disposition, **email, Facebook, WhatsApp, Instagram, TikTok, etc.** sur mon site, dont les coordonnées figurent à la fin de ce chapitre.

Pour continuer, je vous dirais que j'ai travaillé en moyenne de *8* à *12 heures par jour* sur mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** depuis le mois d'*octobre 2021,* et je suis en train de les finaliser en ce jour, le *20 novembre 2026*. L'objectif étant qu'ils sortent au plus tôt.

Pour que ces livres puissent voir le jour, alors qu'ils sont offerts, j'ai investi tout ce que je possède. En contrepartie, dans ce livret, j'ai intégré une demande d'aide financière que je sollicite auprès de ceux qui me liront. Ainsi, même si je suis actuellement dans le besoin, à cause d'une situation indépendante de ma volonté, j'ai bon espoir de recevoir de l'aide.

Grâce à elle, donc grâce à vous, peuple fidèle du Seigneur, et ceci fait déjà ma joie, je pourrai partager mes pensées et mes convictions qui ne tomberont pas dans l'oubli. Mon travail ne sera donc pas vain car il permettra, j'en suis sûr, d'enrichir ceux qui liront mes livres.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

> *Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente. Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.*
>
> *Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.*

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné. Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront des connaissances qui vous fortifieront.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes vingt livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages inédits.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre. Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

Ils descendent dans la fosse et **« s'étiolent comme l'éther ».**

Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une énigme pour moi.

D'autant plus qu'en tant qu'Antillais, je suis issu d'un peuple qui a connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.

Par contre, quand je lis des livres que de grands auteurs comme TERTULLIEN, Martin LUTHER ou Ellen G. WHITE, etc., les grands réformateurs ont écrits souvent, il y a de cela des siècles, j'apprends à les connaître et leurs écrits me fortifient.

De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion des mots ! Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée.

Mon leitmotiv est de porter mes connaissances et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.

Si ce livret vous a été d'une quelconque utilité, je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre, mes vingt autres ouvrages qui vous apporteront, probablement, des connaissances tout aussi profitables.

> *Malheureusement,* **« l'argent étant le nerf de la guerre »,** *tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de mes livres, je n'ai plus les moyens de les faire paraître au format papier.*

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre, mais faute de finances, l'œuvre est en friche. Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, ce livret trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

J'en appelle donc à votre générosité. J'en appelle à ceux qui œuvrent en ce siècle, tels **les sept mille restés fidèles au Seigneur du temps d'Élie** *[1 Rois 19 verset 18], [Romains 11 versets 2-5]* et cela, qu'importent votre religion ou vos convictions.

Je sais que vous, vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que le Seigneur nous le demande dans ce texte : **« À celui qui te demande, donne ; et ne te détourne pas de celui qui veut t'emprunter de l'argent. »** *[Matthieu 5 verset 42, Nouvelle Bible en français courant].*

Complétons avec ceci : **« Voici comment nous savons ce qu'est l'amour : Jésus Christ a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères et nos sœurs.**

Si quelqu'un a les moyens de vivre et voit son frère ou sa sœur dans le besoin mais lui ferme son cœur, comment peut-il prétendre qu'il aime Dieu ?

Mes enfants, n'aimons pas seulement en paroles, avec de beaux discours ; faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes !

Voilà comment nous saurons que nous appartenons à la vérité. *Voilà comment notre cœur pourra se sentir rassuré devant Dieu. » [1 Jean 3 versets 10-19, Nouvelle Bible en français courant].*

Terminons avec ce texte : **« Quand, dans un de tes villages que le Seigneur ton Dieu te donne, un de tes frères pauvre aura quand même besoin d'un prêt, ne refuse pas de lui tendre la main. Au contraire, ouvre ta main toute grande et prête-lui ce dont il a besoin. […]** *Accorde-lui donc un prêt de bon cœur.*

Grâce à cette générosité, le Seigneur ton Dieu te bénira dans tout ce que tu entreprendras.

Il y aura toujours dans le pays des personnes pauvres, c'est pourquoi je t'ordonne d'ouvrir ta main à ton frère, le pauvre et le malheureux dans ton pays. » *[Deutéronome 15 versets 7-8, 10-11, Nouvelle Bible en français courant].*

Si ce livret ou mes ouvrages intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamie d'État »,** que je vous offre, vous ont touchés, faites un geste, aidez-moi à continuer à fortifier et à aider le plus grand nombre.

En outre, j'ai besoin de fonds pour faire corriger les versions anglaises de mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamie d'État »** dont je suis en train de finaliser la traduction. *J'ai aussi besoin d'un soutien financier pour pouvoir éditer les deux versions papier de ces ouvrages, en anglais et en français, afin qu'ils soient offerts au plus grand nombre.*

Enfin, en conformité avec *[1 Corinthiens 9 versets 1-14],* celui qui porte l'œuvre du Seigneur doit être soutenu pour vivre. À ce titre également, j'ai besoin de votre soutien financier.

Pour ce faire, si le cœur vous en dit, vous avez la possibilité de faire un don sur l'un des onglets **« Faire un don »,** disponibles sur mon site : **http://www.kenny-pierre.com**